



**Assemblée générale**

Distr.  
LIMITÉE

A/HRC/2/L.37  
3 octobre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME  
Deuxième session  
Point 2 de l'ordre du jour

**MISE EN APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE DU 15 MARS 2006 INTITULÉE  
«CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

**Finlande (au nom de l'Union européenne): projet de décision**

**2006/... Sri Lanka**

Le Conseil des droits de l'homme décide d'adopter le texte suivant:

Le Conseil des droits de l'homme,

*Se déclare préoccupé* par la récente escalade de la violence à Sri Lanka par suite de la reprise des hostilités, avec pour conséquences des violations croissantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment des assassinats extrajudiciaires, des disparitions et une impunité accrues, des déplacements massifs de population et le recrutement forcé continu de soldats, y compris d'enfants, par les Tigres de Libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Le Conseil demande le respect des droits de l'homme et exhorte toutes les parties à mettre fin immédiatement aux violations du droit humanitaire et à garantir l'accès de la population à l'aide humanitaire, ainsi que la protection du personnel humanitaire;

*Se félicite* de la coopération constructive de Sri Lanka avec les procédures spéciales et d'autres mécanismes des droits de l'homme, de l'annonce par le Président sri-lankais de la constitution d'une commission d'enquête sur les allégations de violation des droits de l'homme, ainsi que du rôle joué par le Groupe international indépendant de personnalités éminentes en tant qu'observateur dans les enquêtes sur les enlèvements, les disparitions et les assassinats extrajudiciaires. Le Conseil note qu'il est nécessaire que la Commission d'enquête exécute son mandat de manière conforme aux normes internationales;

*Invite* le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à songer à renforcer sa présence à Sri Lanka et à faire rapport sur ses efforts en la matière au Conseil, à sa troisième session en 2006. Le Conseil invite aussi le Groupe de personnalités éminentes à l'informer à cette session de ses activités.

-----